

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2022/03/12-5

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 12/03/2022,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;

Vu la délibération n°2020/10/ 10-2 du conseil d'administration du 10 octobre 2020 modifiée relative à l'approbation des contrats, conventions et marchés et à la délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Considérant que dans sa délibération susvisée, le conseil d'administration de l'Institut a déterminé les catégories de contrats, conventions et marchés qui sont soumis à son approbation ; que cette approbation préalable, concernant les marchés publics, est donnée au moment du choix de l'attributaire au vu du rapport d'analyse des offres et le cas échéant, de la proposition de la commission consultative des marchés ;

Considérant, au regard des délais, que le marché relatif à la fourniture de mobilier de bureau, aménagement et décoration, d'un montant supérieur au seuil des procédures formalisées (140 K €), doit être signé sans attendre la prochaine séance du conseil d'administration prévue en juillet 2022 ;

DÉCIDE :

OBJET : Autorisation de signer l'accord-cadre relatif à la fourniture de mobilier de bureau, aménagement et décoration

Par dérogation à la délibération susmentionnée et notamment aux catégories de marchés devant être soumis à son autorisation préalable, le conseil d'administration autorise, dès la présente délibération devenue exécutoire, le directeur de l'Institut à signer l'accord-cadre relatif à la fourniture de mobilier de bureau, aménagement et décoration dont les caractéristiques et montants figurent dans la note annexée à la présente délibération.

Le directeur rendra compte au prochain conseil d'administration de l'usage qu'il a fait de cette autorisation et notamment des propositions formulées par la commission consultative des marchés, du choix de l'attributaire et du montant de son offre.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Majorité des présents et représentés : 16

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 12/03/2022

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION: 15/03/2022



PRÉSENTATION DU MARCHÉ PUBLIC SOUMIS À L'AUTORISATION DE SIGNATURE PRELABLE

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU, AMENAGEMENT ET DECORATION - (OP4C)

Objet et principales caractéristiques

L'objet du marché concerne la fourniture, la livraison, le montage de mobilier et d'agencement destinés à l'aménagement des bureaux du 1^{er} étage et du 2^{ème} étage du site de Saporta.

Le marché fait l'objet de deux lots décomposés comme suit :

- Fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau
- Mobilier d'aménagement et décoration.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bon de commande.

Montant

Le montant total du marché est estimé à 220 K€.

La forme des prix est unitaire.

Durée

La durée du marché est estimée à 30 mois.

Bureau d'études

Une mission d'avant-projet a été confiée à l'agence « aa ». Cette mission a pour objet d'assister l'IEP dans la définition de son besoin et la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres et la rédaction du rapport qui sera présenté en commission des marchés de l'IEP.

Coordonnées du bureau d'études



Anne-sophie MICHEL
Amandine LASSERRE
SIRET: 518 695 242 00025
SIRET: 853 769 834 00013

Éléments principaux liés à la phase passation

Compte tenu du montant global prévisionnel du marché qui est supérieur au seuil européen (140 K€) il s'agit d'un marché passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert avec une publication au BOAMP et au JOUE.

Pour rappel, le profil acheteur de l'IEP est sur la plateforme PLACE (Plateforme des achats de l'Etat).

Le lancement de la consultation est prévu au début du mois d'avril et la remise des offres à la mi-mai. Après analyse des offres, effectuée par l'agence susmentionnée, la commission des marchés se réunira durant le mois de juin.

La notification, qui vaudra début d'exécution du marché, est prévue fin juin- début juillet.

Un retour sur la procédure (offres reçues, analyse, commission) et sur le choix de l'attributaire sera effectué auprès du Conseil d'administration lors de sa prochaine séance (juillet 2022), le cas échéant la suivante (octobre 2022).